



COLLECTIF LOIRE AMONT VIVANTE



Communiqué de presse

2 novembre 2010

Anniversaire de la crue du 2 novembre 2008 : le maire d'Andrézieux-Bouthéon, dans la Loire, se met en piste pour un nouveau Xynthia, un nouveau Draguignan.

A Andrézieux-Bouthéon, sur les bords du fleuve Loire au nord de Saint Etienne, le maire vient de lancer le chantier d'une salle de spectacle de 2700 places dans une zone soumise à un risque naturel d'inondations majeur, comme le confirme un récent rapport de l'OCDE¹. Le CABL, Complexe d'Animation des Bords de Loire, d'un coût de 2.5 millions d'euros, doit imperméabiliser plus de 3000 m² de la plaine alluviale dans le prolongement de services techniques imprudemment installés il y a quelques années. Il symbolise **une culture de l'étalement urbain illimité**, dans ce qu'il reste localement d'espace de liberté au « dernier fleuve sauvage d'Europe », niant l'exposition à un risque majeur des milliers de spectateurs potentiels.

Un sérieux risque de boire un bouillon de culture.

Que l'élu renforce l'offre culturelle est une belle idée. Qu'il s'obstine à faire venir musiciens, artistes et public dans une zone à risque l'est moins, quelques mois après les drames de Xynthia et Draguignan. A 4 reprises, entre 2006 et 2008, le Tribunal Administratif de Lyon a retoqué ce projet, suite aux recours de l'association « Bords de Loire ». Retouché aux marges, sur la seule forme, le CABL a fini par recevoir l'aval de juges qui ont produit un exemple de droit encore inadapté au risque en cas de grande crue. La salle de spectacle serait en effet édifiée sur un îlot très légèrement surélevé au milieu d'un espace alluvial recouvert par près d'un mètre d'eau lors de la crue trentennale du 2 novembre 2008, au cours de laquelle des dizaines de maisons édifiées depuis les années 60 avaient été inondées : 400 maisons sont déjà soumises à un risque sur la Loire Forez Amont, selon une étude de l'Etablissement Public Loire. Faut-il en rajouter ?

L'Etat a donné un avis purement technique de conformité, pour la seule salle. Rien de plus. Car il y a plus : des centaines de voitures devront, à chaque spectacle, se garer dans des parkings situés eux en zone à risque élevé ; en outre tous les accès sont largement sous dimensionnés pour une évacuation rapide, à moins de transformer cet espace à vocation agricole en échangeur routier.

Le **Collectif Loire Amont Vivante** souligne la contradiction entre cette artificialisation d'une zone inondable avec le déplacement, dans le cadre du **Plan Loire Grandeur Nature**, de dizaines de bâtiments hors d'une zone à risque à Blois, 500 km en aval. Il observe son incohérence avec la **Stratégie Nationale de Développement Durable**, qui recommande de « réduire la vulnérabilité des territoires et de leur aménagement ». Il remarque que ce chantier ignore superbement la **Directive Européenne sur les Inondations** de 2007, en cours de transposition, qui va obliger à associer toutes les parties prenantes à l'élaboration d'une culture du risque partagée. Il constate que l'élu ne semble pas être au courant que s'élabore, au sein du **COPRNM**² une stratégie nationale de gestion des risques naturels qui devrait renouveler la gouvernance autour de la gestion du risque et insister sur la nécessité de stopper l'urbanisation des zones inondables : rien qu'entre 1998 et aujourd'hui, **100 000 nouvelles personnes se sont installées dans ces zones à risque d'inondations**, et ce n'est pas durable.

¹ Etude de l'OCDE sur la gestion des risques d'inondations Bassin de la Loire, France juillet 2010
www.sourceoecd.org/governance/9789264014440



COLLECTIF LOIRE AMONT VIVANTE



Enfin, le maire n'a certainement pas entendu parler du dérèglement climatique, qui fait que la menace de crues prend une toute autre nature, particulièrement redoutable.

Ce début de chantier, dans la Loire, donne donc un **très mauvais signal**.

Vivre enfin, avec les crues, dans le département de la Loire.

En **Hollande, Suisse, Angleterre, Allemagne**, ailleurs sur la Loire, la puissance publique a commencé à préserver, élargir **l'espace de liberté des fleuves**, tampons indispensables pour amortir les crues. Ces espaces, dont la surface a été dramatiquement réduite au XX^{ème} siècle (76 % des zones alluviales suisses ont par exemple disparu) jouent un rôle positif pour la « gestion du risque », en plus de leur intérêt pour **la biodiversité, l'agriculture, les activités récréationnelles**. En **Autriche**, le Ministère de l'écologie, les länder, les ONG coopèrent pour leur restauration, parce que « ce qui est bon pour la nature est aussi bon pour les communautés humaines » !

La tendance est à la réconciliation avec des fleuves sur-aménagés et devenus dangereux ; à la reconnaissance du rôle positif de crues, qui rajeunissent les milieux naturels, maintiennent la « **trame verte et bleue** » que demande le **Grenelle de l'Environnement**. Alors, une salle de spectacle sur les bords de la Loire à Andrézieux-Bouthéon, pour **augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire**, c'est un contre-sens total.

Il est urgent de stopper ce chantier. Le WWF, présent depuis près de 30 ans sur la Loire, ainsi que le Collectif Loire Amont Vivante sont prêts à prendre leur part, aux côtés de tous les acteurs, pour trouver un autre projet digne de la plaine alluviale d'Andrézieux-Bouthéon. La question de l'espace disponible ailleurs n'est pas en jeu : il existe de nombreuses réserves foncières sur la commune. Sur le secteur de **La Gouyonnière**, l'abandon récent d'un projet de retail park laisse un espace propice à ce genre de salle, avec des accès routiers faciles, permettant de plus **une desserte en transport en commun**, ce qui n'a évidemment pas été prévu pour le CABL. Le maire, paraît-il, refuse cette alternative, car le nom du CABL est déjà choisi. Nous lui en proposons un autre : le **CALG, le Complexe d'Animation de La Gouyonnière**. Le changement ne sera pas que celui d'une consonne, mais bien celui d'une orientation globale, en accord avec **une politique moderne et écologique de gestion durable des fleuves**, dont le **territoire a un besoin urgent**, comme vient encore une fois de la montrer la série de crues du 31 octobre 2010 sur les bassins de la Loire et du Gier.

Contacts :

Les Amis des Bords de Loire Véronique Gardette : Tél. 04 77 36 93 35 (en soirée)

Martin Arnould WWF programme rivières vivantes : Tél : 06 15 41 68 62 – 09 62 08 14 79

Delphine Duriaux, Collectif Loire Amont Vivante : Tél : 04 77 93 32 26

¹ Conseil d'Orientation et de Prévention sur les Risques Naturels Majeurs Direction Générale de la Prévention des Risques www.developpement-durable.gouv.fr